

DYNAMISME D'UN PARLER URBAIN CAMEROUNAIS : VERS LA NORMALISATION DU CAMFRANGLAIS

Rosalie MAÏRAMA

amah1dane@yahoo.fr

ENS/Université de Maroua, Cameroun

Abstract: *Camfranglais is the language of young Cameroonians who are trying to adapt it to French. Despite the diversity of forms imposed by the mixture of French, English, pidgin-english and other identity languages, it is noticed that the lexico-morphological system of camfranglais function within the base on the French language rules. The morphological transformations occurred on words portray the variations of grammatical categories imposed by the discursive situations. It has been found that speakers resort to derivation, more precisely to suffixation in creating words which enrich the lexicon. Thus, the creation of new words and their usages have been noticed in language use on the part of speakers who were under focus in different campuses and university rooms such as Maroua, Ngaoundéré and Yaoundé in 2015. Direct and interactive observations from sociolinguistics have helped in collecting data that were analyzed. The analyses were done following a normative approach with the intention of showing how Camfranglais establishes its norms. The morpho-syntactic rules which buttress the dynamism of this sociolect are observed at the lexical level of the verbal and syntactic systems.*

Keywords: *norm, city speech, camfranglais, sociolinguistics, Cameroonian.*

Introduction

Le camfranglais est la langue de communication des jeunes camerounais qui cherchent à affirmer leur identité dans un contexte où la diversité culturelle rime avec les nombreuses langues dont le contact favorise l'émergence des parlers, qui naissent au fil du temps. Faisant l'objet de cette étude, le camfranglais tend à se normaliser bien que son usage soit limité à une minorité de locuteurs (les jeunes), qui se l'approprient pour coder leur langage. Mélange du français, de l'anglais, du pidgin-english et des langues identitaires, on a constaté que son système morphologique s'est standardisé à partir du modèle français, exigeant ainsi l'observation des règles qui régissent son fonctionnement. Au Cameroun où l'on compte environ 250 langues, le camfranglais est la langue de communication des jeunes surtout dans les milieux urbains où le cosmopolitisme est une réalité indéniable.

Calqué sur le modèle morphosyntaxique du français, le camfranglais tend à se normaliser puisqu'il se construit sur un système de règles plus ou moins établies. Son usage exige à cet effet, l'observation des règles régissant son fonctionnement. On a observé dans les pratiques langagières des locuteurs, des transformations morphologiques opérées sur les mots qui changent de catégories grammaticales selon les situations. Ce travail étudie le procédé de création des mots par dérivation et leur fonctionnement dans les phrases. La particularité discursive qu'il examine permet de comprendre l'adaptation du camfranglais aux normes qui régissent les systèmes des langues qui le composent. La sociolinguistique est à notre sens la mieux adaptée, car selon (Boyer, 1996 : 36), c'est une méthodologie d'observation pour « lire avec précision l'incidence des interactions sociales sur la structure de la langue ». Cette approche a permis d'analyser les données recueillies auprès d'un échantillon de 150 jeunes participants directs, renvoyant aux personnes avec lesquelles nous avons eu des échanges, des entretiens, des discussions en 2015 dans le cadre de notre enquête sur les campus et les cités universitaires des villes de Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé. Les participants indirects ont aussi été associés à cette population. Nous avons ciblé les étudiants (filles et garçons) dont l'âge est compris entre 17 et 30 ans. L'approche normative a permis de décrire et de comprendre les règles de fonctionnement de ce parler à travers l'étude de la morphologie des mots, du système verbal et de la syntaxe.

I. La morphologie du camfranglais

Le camfranglais se construit sur des règles morphologiques qui déterminent sa structure. Les mots du français qui rentrent dans ce sociolecte changent de sens et de catégorie grammaticale, selon les énoncés, le but étant d'enrichir le lexique comme l'affirme Walter :

« Toutes les langues sont contaminées, mais chacune à sa manière résiste et survit aux invasions périodiques de toutes les langues qui l'entourent [...] des mots nouveaux apparaissent pour exprimer des réalités nouvelles [...] Il ne faudrait pas oublier qu'un emprunt, tout comme une création, constitue toujours un enrichissement et un renouvellement des possibilités d'expression. » (1994 : 425)

Dans le même ordre d'idées, on a relevé la relexification, qui est le trait le plus marquant de la morphologie du camfranglais. Cela est sans doute dû au fait que le camfranglais est un mélange de français, anglais, pidgin-english et de langues camerounaises identitaires. Ce parler puise une bonne partie de son vocabulaire dans le réservoir des langues camerounaises identitaires : (Lekobou, 1985 ; Chia, 1990 ; Efova-Zengue, 1999 et Fosso, 1999), mais cela n'empêche pas la création des mots empruntés à la langue française.

I.1. La dérivation

La dérivation est un procédé de création de mots qui consiste à ajouter un préfixe, un suffixe ou les deux à un radical.

– La suffixation

Dans notre travail, la suffixation s'opère par l'adjonction d'un suffixe à un radical nominal (emprunt ou néologisme) entraînant ainsi le changement de la catégorie grammaticale. La formation des mots par dérivation se fait majoritairement par le procédé de suffixation. Les suffixes modifient la morphologie et le sens des mots. Biloa atteste à cet effet que :

« Les suffixes étudiés dans leur fonctionnalité, c'est-à-dire en termes de catégorie grammaticale, se répartissent en deux groupes : d'une part, il ya ceux qui provoquent un changement de catégorie grammaticale et d'autre part, il ya ceux qui n'entraînent pas ce genre de modification. Par exemple, on note des suffixes qui provoquent une transcatégorisation (modification de catégorie grammaticale) comme : (Waka (verbe, il signifie, marcher, se déplacer, se promener), wakayeur (nom masculin, celui qui va à pied), wakayeuse : nom féminin, celle qui va à pied). » (2003 : 135)

Par le procédé de suffixation, des mots ont été créés ; ils changent de catégorie grammaticale, et leur morphologie détermine leur sens. Les suffixes n'affectent pas totalement le sens des mots, mais ils apportent des nuances qui les distinguent. À partir d'un radical, il se forme des mots comme on le voit dans les lignes qui suivent.

– Du nom au nom

À partir des noms, on crée d'autres noms par l'adjonction d'un suffixe à un radical comme on le voit dans les exemples ci-dessous :

(1). Gombo (type de légumineuses), il signifie dans le sociolecte des étudiants, « fête/corruption ».

Ce nom a donné naissance à un autre nom > gombotiseur signifiant corrupteur et à bien d'autres comme > gombotisation (action de gombotiser), c'est-à-dire corrompre. Ici, les suffixes -eur, -ation ont permis d'avoir les noms mentionnés précédemment.

(2). Mbeng « mbeŋ », diminutif de mbengué « mbeŋge » (emprunt à la langue douala), renvoie à l'Europe > mbenguiste (nom épïcène : homme ou femme qui vit en Europe ou a séjourné en Europe durant une période) > mbenguitaire (même signification).

La création lexicale s'étend également à une autre catégorie telle que l'adjectif.

– L'adjectivation du nom

On a constaté lors de l'analyse des données que les adjectifs sont créés à partir des noms comme on le voit dans les exemples cidessous :

(3). Gombo (nom) > gombiste (adjectif) : « celui qui aime la fête » > gombotique (adjectif) : « c'est tout ce qui se rapporte à la fête ».

(4). Tuyau (nom) moyen pour atteindre un frauduleusement ou illégalement un but, synonyme « réseau », il signifie aussi « fête » > tuyauriste (adjectif) : « fêtard(e) ».

On remarque qu'un mot créé à partir d'un nom peut être soit un nom soit un adjectif duquel peut provenir un autre adjectif comme :

(5). Njoh (adjectif) > njo (h) riste (adjectif), qui signifie : « profiteur ou profiteuse ».

Notons que les mots se créent à des fins communicationnelles par le changement de la catégorie grammaticale, le but étant de constituer un vocabulaire approprié et partant

d'enrichir le lexique. Ainsi, a-t-on relevé que de l'adjectif peut découler l'adverbe tel qu'on le voit dans les lignes suivantes.

– De l'adjectif à l'adverbe

L'adjonction du suffixe –ment à l'adjectif qualificatif permet d'obtenir l'adverbe de manière comme l'attestent les exemples suivants :

- (6). Mbindi (adjectif), petit > mbindiment (adverbe), petitement.
- (7). Hianga (adjectif), élégant > hiangalement (adverbe), élégamment.

Dans le camfranglais, la création des mots, calquée sur le modèle du français se fait aussi par dérivation. Relevons que l'adjectif qualificatif devient un adverbe quand on lui colle le suffixe « -ment » et un verbe quand on lui ajoute « -er ».

– De l'adjectif au verbe

L'adjectif qualificatif est perçu comme étant le radical à partir duquel est issu le verbe. Par exemple :

- (8). Njoh (adjectif), il signifie : « gratuit » > njo (h) ter (verbe), il signifie : « profiter de quelqu'un ou de quelque chose ».

Ainsi, le radical est un mot plein ayant une signification propre. Il peut être un nom ou un adjectif dans le sociolecte.

– Du nom au verbe et à l'adverbe

La transformation morphologique du nom par l'ajout du verbalisateur « -er » et du suffixe « -ment » entraîne le changement de la catégorie grammaticale comme l'attestent les exemples suivants :

- (9). Gombo (nom) > gombotiser (verbe) : « corrompre ».
- (10). Ambianc(e) -er > ambiancer (verbe).
- (11). White (emprunt à l'anglais) > whitiser (verbe), il signifie : « parler comme un blanc ».
- (12). kongossa (nom) ou kongosse (commère), il signifie : « médisance » > kongosser (verbe) : « médire ».

Remarquons que le suffixe « -ment » adjoint à l'adjectif donne un adverbe comme :

- (13). Gombo > gombotiquement (adverbe), il détermine la manière de se comporter dans le gombo (fête).

L'enrichissement du lexique par le processus de dérivation est une réalité du camfranglais qui emprunte les mots à diverses langues que sont : le français, l'anglais et les langues identitaires pour les besoins de communication. Les locuteurs s'approprient ces mots qu'ils modifient dans le but de les coder et surtout de complexifier leur langage. Formés sur la base du système morphologique du français, les locuteurs du camfranglais sont parvenus à une espèce de normalisation, qui d'après Didier de Robillard :

« S'effectue donc à deux niveaux : la régularité des systèmes linguistiques [simplification des paradigmes et des règles] et l'homogénéité sociolinguistique [extension d'un modèle à l'ensemble d'une communauté linguistique]. La description de ce sociolecte [le sociolecte est généralement défini comme la variété de langue parlée par une communauté, un groupe socio-culturel (...) ou une classe d'âge], vise à mettre en évidence les règles qui tendent à se fixer et qu'on peut exploiter pour l'élaboration des livres d'orthographe, de grammaire et d'un dictionnaire. » (1997 : 215)

Les mots qui composent le lexique du camfranglais sont multiformes et variés, ils sont de nature différente. On a pu les regrouper et les classer en fonction de leur catégorie grammaticale et dans un sens plus large par famille.

II. La famille des mots

Pour communiquer, les locuteurs du camfranglais créent des nouveaux mots. Ils recourent à la suffixation pour changer non seulement la catégorie grammaticale du mot, mais aussi son sens. On a recensé, en guise d'illustration, les mots qui appartiennent à une même famille lexicale ainsi qu'il suit :

(14). Gombo (nom), gombotiser (verbe) : corrompre, gombotiseur (nom) : corrupteur, gombiste (nom) : (C'est celui qui aime la fête », gombotique (adjectif) : « tout ce qui est relatif à la fête », gombotiquement (adverbe) : « manière de se comporter dans le gombo (fête) », gombotisation (action de corrompre).

(15). Mbeng, (diminutif de mbengué (mbenge) : « l'Europe », mbenguiste (nom épïcène (masculin/féminin) : « camerounais(e) qui vit en Europe, ou qui a été en Europe ») ou mbenguétaire : « nom épïcène (masculin/féminin même signification ».

(16). Tuyau (nom) : « fête », tuyauriste (adjectif) : « fêtarde », tuyauriser (verbe) : « fêter, faire la fête ».

(17). Mbindi (adjectif) : « petit », mbindiment (adverbe) : « petitement ».

(18). Kongossa (nom), kongosse : « médisance », kongosser (verbe) : « médire ».

(19). Njoh (adjectif) : « gratuit », njo (h) ter (verbe) : « profiter de quelqu'un ou de quelque chose », njohteur, njohteuse (nom) : « Celui ou celle qui tire un profit. ».

(20). White (nom) : « blanc », whitiser (verbe) : « parler comme un blanc », whitiseur (nom) : « celui qui parle comme un blanc », whitiseuse (nom) : « femme ou fille qui parle avec un accent occidental ».

On remarque que : -er, -iste, -aire, -eur, -euse, -ment sont utilisés pour créer des mots nouveaux. Les suffixes changent la catégorie grammaticale des mots sans véritablement atténuer leur signification propre. La morphologie du camfranglais, calqué sur le modèle du français ne concerne pas seulement la structure des mots, mais aussi le système verbal qui n'en est pas moins complexe.

III. Le système verbal du camfranglais

Le camfranglais se bâtit sur les règles des langues qui le composent. La description de ce parler permet de comprendre son fonctionnement par l'identification des traits morphologiques, considérés comme étant plus ou moins fixes. Leur étude peut aboutir à l'élaboration d'outils didactiques si tant est que :

« l'aspect standardisation touche tout ce qui a trait au travail de description fixation de la langue, ce qui se manifeste aussi bien par l'élaboration d'outils métalinguistiques (grammaires, dictionnaires, rhétoriques, manuels d'enseignement) que par des œuvres littéraires de référence servant de corpus pour l'élaboration – justification des « règles » sans lesquelles on ne peut parler de langue standard. » (Baggioni, 1997 : 216)

Relevons que le système verbal du camfranglais, calqué sur le modèle du français, révèle la complexité de la morphologie des verbes qu'on étudie ici. La conjugaison des verbes se fait par l'adjonction d'une désinence de la langue française à un emprunt. Par exemple :

(21). Elle wakayait quand son téléphone a sonné (wakayait → marchait).

Waka est un mot polysémique qui signifie aussi « prostitué ». Une waka : « c'est une femme ou une fille qui se livre à la prostitution ».

(22). Ce gars whitise depuis qu'il est revenu de mbeng (whitiser : « parler comme un blanc »).

(23). Le gars tafait dans la salle (tafait : « fumait »).

(24). Take : « prend » ! go : « va, pars » ! fallah : « cherche » !

Ces derniers exemples illustrent l'emploi de l'impératif exprimant un ordre. Le verbe n'étant pas précédé d'un sujet, on considère qu'il correspond à la deuxième personne dans la mesure où un locuteur s'adresse à un allocataire.

Le constat qui se dégage globalement est que les verbes du camfranglais se conjuguent beaucoup plus au présent, à l'imparfait, au passé composé, au plus-que-parfait de l'indicatif et à l'impératif. Les désinences verbales donnent l'information sur le temps, le mode, la personne et l'aspect. Efoa-Zengue (1999) fait remarquer que les désinences infinitives de la langue initiale (l'anglais par exemple) disparaissent dans la pratique du camfranglais. Par ailleurs, si ces emprunts ne subissent aucune altération phonologique et morphologique interne, leurs déterminants sont substitués par ceux de la langue initiale (l'anglais par exemple) à ceux de la langue d'arrivée (le français ou le camfranglais par exemple). Le mélange de codes fait la particularité de ce parler dont la norme se construit sur ces différences comme on peut le voir dans la structure syntaxique.

IV. La structure syntaxique du camfranglais

La structure syntaxique du camfranglais s'adapte à celles des langues auxquelles il recourt pour se construire. Chia dira qu' :

« une phrase camfranglaise peut être bâtie à partir de la structure de l'anglais, du français ou du cameroon pidgin-english. Les éléments tirés des différentes langues substrates sont alors insérés pour remplir les constituants dans cette structure. Par exemple, dans une construction telle que allons book (allons jouer aux cartes), la structure profonde choisie est celle de la construction française impérative : verbe à l'indicatif + infinitif. Le premier mot de la construction est un mot français (allons), tandis que le second mot est anglais (book) et doit jouer le rôle d'un verbe. » (1990 : 114)

L'observation des règles orthographiques et grammaticales des langues qui constituent ce sociolecte montre à suffisance que le camfranglais fonctionne sur la base des

normes hétérogènes, liées à sa nature. Toutefois, on constate que la morphologie du camfranglais s'adapte plus ou moins à celle de la langue française. Le système morphologique de ce parler se fonde sur les règles au même titre que la syntaxique, il est évident que son fonctionnement est garanti par une norme, non pas comme celle du français standard tel que le relève Chia :

« au niveau de la morpho-syntaxe, on peut noter que le temps, le genre, le nombre et le système pronominal du camfranglais sont ceux du français. Lorsque les verbes empruntés de l'anglais ou d'autres langues sont employés en camfranglais, ils sont souvent morphologiquement invariables. Mais, quand c'est un verbe français qui est utilisé, il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet. » (1990 : 122)

Le système de fonctionnement du camfranglais, établi sur celui du français intègre par ailleurs les règles morphosyntaxiques des langues qui le composent. Le mélange de codes est perçu comme un moyen de contourner la rigueur et la complexité des règles de la langue française par les locuteurs du camfranglais. Les fautes, les écarts et les erreurs ne sont pas relevés dans ce sociolecte. Définissant la norme endogène, Manessy soutient que :

« sur le plan linguistique, cet usage se caractérise par la mise en relief d'un certain nombre de traits phoniques (élocution, prononciation), morphophonologiques (en français, les liaisons), morphologiques (type de flexions), syntaxiques (par exemple, règles d'accord et de concordance) et sémantiques (rigueur dans la désignation, tri des connotations), souvent objectivement secondaires parce que d'un rendement fonctionnel limité. » (1997 : 223)

La particularité du camfranglais réside dans la diversité des formes et des règles, empruntées aux autres langues. C'est donc ce mélange, qui caractérise le camfranglais aussi bien dans sa nature que dans sa forme. Langue de communication des jeunes urbains, le camfranglais fait l'objet d'étude comme plusieurs langues et son usage est soutenu par les règles morphosyntaxiques qui tendent à se standardiser et à s'ériger en une norme.

Conclusion

En définitive, la normalisation du camfranglais à travers la standardisation de son système de fonctionnement atteste que ce sociolecte est créé sur la base des règles morphologiques et syntaxiques qui garantissent son usage. Comme le camfranglais, d'autres parlers se développent au fil du temps pour les besoins de communication. À cet effet, on observe de plus en plus la simplification du langage par l'assouplissement des règles. Ainsi, l'observation des systèmes morphologique et syntaxique du camfranglais ont débouché sur le procédé de création des mots à travers la suffixation dont la fonctionnalité est de provoquer dans une certaine mesure un changement de la catégorie grammaticale. Calqués sur le modèle du français, les emprunts subissent des modifications morphologiques par l'adjonction d'un suffixe français à un radical nominal d'une autre langue. Ainsi, les nuances se dégagent à travers les suffixes qui déterminent leur catégorie grammaticale. Le système verbal quant à lui se fonde sur la combinaison d'un verbe (emprunt) avec une désinence du français, laquelle donne des informations sur le temps, le mode, la personne et l'aspect. S'agissant de la syntaxe, elle admet les règles de fonctionnement des langues qui le composent. Ce mélange d'éléments orthographiques et

grammaticaux de plusieurs langues définit le système morphosyntaxique du camfranglais dont les règles tendent à se standardiser et à se normaliser. Ce qui pourrait ouvrir une brèche à la vulgarisation de ce parler jeune typiquement camerounais par l'élaboration des livres de grammaire, d'orthographe et d'un dictionnaire pour les locuteurs du camfranglais, perçu comme une langue d'intégration nationale. Ce sociolecte illustre la diversité socioculturelle du pays, son adoption comme langue de communication peut contrecarrer le tribalisme, le régionalisme et le sectarisme ; d'autant plus que ceux qui le parlent s'identifient comme étant camerounais où qu'ils se trouvent.

BIBLIOGRAPHIE

- AHUA, B., (2006), « La motivation dans les créations lexicales en nouchi », dans *Le français en Afrique*, 21, pp. 143-157.
- BAGGIONI, D., (1997), « Normalisation-standardisation », dans Marie-Louise Moreau, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, pp. 216-231.
- BAYLON, C. et Fabre, P., (2005), *Initiation à la linguistique. Cours et applications corrigés*, Paris, Armand Colin.
- BISSIELO, G.S., (2016), « Internet, nouvelles technologies et pratiques langagières : vers une mutation du français au Gabon », dans *Socid – Revue du Laboratoire de Sociolinguistique, Dynamique des Langues et Recherches en Yoruba*, pp. 81-104.
- BOYER, H., (1996), *Sociolinguistique. Territoire et objet*, Paris-Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- BROUDIALLO, C., (2008), « Influence des variétés de français présentes en Côte d'Ivoire sur la norme académique du français en vigueur chez les enseignants des lycées et collèges d'Abidjan », dans *Analyses*, 12, pp. 1740.
- CHIA, E., (1990), « The new speech forms of a rapidly growing city: Pidgin French and Camfranglais in Yaounde », dans *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, Université de Yaoundé, vol. VI, no. 1 et 2, pp. 102-127.
- EFOUA-ZENGUE, R., (1999), « L'emprunt : figure néologique récurrente du camfranglais », dans C. Frey & D. Latin, (éds), *Le corpus lexicographique, Louvain-la-Neuve*, Duculot, pp. 381-396.
- FOSSO, Francis, (1999), « Le camfranglais : une praxéogénie complexe et iconoclaste », dans Gervais MENDO ZE (éd), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, PubliSud, pp.168-177.
- GREVISSE, M., (1991), *Le bon usage*, Paris, Duculot.
- KOUADIO, J.,(1990), « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? », dans *Des langues et des villes*, Paris, acct/didier érudition, pp. 373-383.
- KOUAME, J.-M., (2013), « Vers une généralisation du parler jeune de Côte d'Ivoire », dans *La revue des lyriades de la langue française*, 1, pp. 70-76.
- MANESSY, G., (éd), (1992), « Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone », dans *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Paris, Didier Érudition, pp. 43-81.
- MBAH ONANA, L. & MBAH ONANA, M., (1994), « Le camfranglais », dans *Diagonales*, no. 32, pp. 29-30.
- MENDO ZE, G., (1990), *Une crise dans les crises. Le français en Afrique noire francophone : le cas du Cameroun*, Paris, ABC.